



# LIBERTÉ ACADÉMIQUE OU DROIT DE CHOQUER ?

par Yanick Binet  
(professeur de philosophie)

La liberté académique est un aspect essentiel du métier d'enseignant. On peut la définir comme la liberté pour l'enseignant de choisir le contenu, les questions et thématiques enseignées ainsi que les méthodes pédagogiques pour y parvenir, notamment les sujets de discussion. D'une certaine façon, on peut présenter la liberté académique comme une forme de liberté d'expression dans le cadre de l'enseignement.

Or, il semble se dessiner dans nos sociétés une volonté d'encadrer, sinon de limiter, cette liberté académique. Cela peut se manifester par la demande de ne pas utiliser certains mots, comme celui que l'on désigne comme « commençant par N ». Ce peut aussi être la demande de ne pas imposer certaines œuvres, thématiques ou sujets de discussion jugés choquants, dans le cadre d'un cours.

J'aimerais ici présenter les principaux arguments qui militent en faveur de cette liberté académique et ceux qui soutiennent que cette liberté devrait être limitée, en les opposant dans un processus dialectique. Pour finir, je défendrai l'idée qu'il est possible de maintenir cet idéal de liberté tout en surmontant ses limites, par l'acquisition de certaines attitudes et d'une éthique de la discussion.

## **L'idéal de la liberté académique comme moyen de favoriser l'ouverture d'esprit et ses liens avec la pensée de Mill sur la liberté d'expression**

Tout enseignement vise de grandes finalités. Ainsi, la plupart des enseignants de philosophie souhaitent que leurs étudiants développent un esprit critique afin qu'ils puissent évaluer toutes les opinions y compris, au premier chef, les leurs. L'objectif ultime étant de développer chez chacun d'entre eux une ouverture d'esprit et une capacité à réfléchir de façon rigoureuse afin de devenir du même coup de meilleurs citoyens.

Cet objectif implique de mettre les étudiants en contact avec des idées et des thématiques pouvant s'opposer à leurs convictions. Cela est souvent considéré

comme une condition essentielle à une mise à distance de leurs idées préconçues et à une libération face aux biais de toutes sortes. En prenant conscience du fait que leurs croyances ne sont pas aussi solides qu'ils pourraient le croire et que celles des autres personnes peuvent également être valides, les étudiants ont plus de chances de s'approcher d'une certaine vérité, ou du moins de s'éloigner des croyances erronées ou douteuses.

L'enseignement de la philosophie repose aussi sur des postulats. L'un d'entre eux est que la progression vers la vérité (ou l'éloignement face aux erreurs) exige un développement des habiletés rationnelles. Un autre de ces postulats est qu'il faut se prémunir contre les entraves, souvent d'origine affective, qui s'opposent à ce développement, comme les préjugés, les croyances non démontrées et les biais.

Ces finalités et postulats trouvent un écho chez le philosophe John Stuart Mill dans son livre *De la liberté*<sup>1</sup>. Selon Mill, toutes les idées doivent pouvoir être exprimées, sans censure. De plus, il doit être possible de critiquer toutes les idées. Finalement, chacun doit accepter que ses propres idées puissent être critiquées. La libre discussion permettrait de retenir les opinions qui survivent à la critique et de rejeter les autres. C'est par ce procédé que l'on pourrait progresser vers plus de vérité.

Du coup, selon Mill, il ne faudrait pas censurer des idées en disant qu'elles sont fausses ou farfelues, car on se priverait alors de la possibilité de les examiner et donc de montrer publiquement leur fausseté. Les idées qui ne pourraient être correctement défendues au niveau argumentatif seraient désignées comme ineptes au vu et au su de tous, et c'est ainsi que la société progresserait vers plus de vérité.

### **Critiques contre l'idéal de vérité par la libre expression des idées**

Cette vision de la liberté d'expression dans le cadre académique semble remise en question depuis quelques années. Certains affirment que la possibilité d'atteindre une vérité objective serait contestable du fait que les idées de chacun sont déterminées par le contexte dans lequel il baigne et sont soumises à une multitude de biais cognitifs, souvent inconscients, donnant ainsi à ces idées un caractère relatif.

Parmi ceux qui acceptent de se prêter à la discussion, beaucoup considèrent qu'il est faux de croire qu'elle mènera à une plus grande vérité.

Tout d'abord, le choix des auteurs, penseurs, thématiques et sujets de discussion dans le cadre d'un cours demeure une prérogative des personnes en position d'autorité, soit au premier chef les enseignants. Or il y aurait une tendance forte chez

---

<sup>1</sup> John Stuart MILL, *De la liberté*, trad. Laurence Lenglet, Paris, Gallimard, 1990, 242 p., [https://classiques.uqam.ca/classiques/Mill\\_john\\_stuart/de\\_la\\_liberte/de\\_la\\_liberte.html](https://classiques.uqam.ca/classiques/Mill_john_stuart/de_la_liberte/de_la_liberte.html)

la plupart d'entre eux à faire des choix plus classiques au détriment de problématiques ou d'auteurs plus contemporains ou moins masculins ou blancs. De ce fait, il y a tout un pan de la réalité qui serait négligé.

Ensuite, tous et toutes n'auraient pas un accès égal à la parole publique. Par exemple, dans le cadre d'une discussion en classe, certaines personnes plus timides ou ayant été marginalisées par le passé pourraient se sentir intimidées de s'exprimer, même sur un sujet qui les touche personnellement. Simplement dire que tous peuvent s'exprimer ne signifierait pas que tous se sentiraient à l'aise de le faire. Les paroles de certaines personnes, surtout celles témoignant d'un vécu parfois marginalisé, pourraient ainsi être « invisibilisées ».

De plus, malgré toute la bonne volonté des enseignants, il serait rare qu'il y ait une véritable ouverture à toutes les idées. Les étudiants sentiraient généralement ce que constituent les « bonnes réponses », sans parler des préjugés et biais inévitables de leur enseignant.

Finalement, il y aurait des structures de pouvoir à l'œuvre dans les discussions et dans l'accès à l'agora (la parole publique). En imposant certains sujets de discussion, l'enseignant pourrait contraindre les étudiants à parler d'autre chose que ce qui leur importe ou à parler de ce qu'ils préféreraient éviter.

### **La controverse autour du mot commençant par « N »**

J'aimerais maintenant parler d'un sujet qui divise le monde académique depuis plusieurs années, en particulier depuis ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Lieutenant-Duval. Rappelons que cette professeure de l'Université d'Ottawa avait été sanctionnée pour avoir utilisé le mot qui commence par « N » en classe lorsqu'elle essayait d'illustrer le procédé de réappropriation de mots offensants par les personnes qui sont affectées, et pour avoir voulu lancer une discussion sur la pertinence d'en parler. Outre une suspension temporaire, la professeure a été victime d'une vague de dénonciation sur les médias sociaux. Alors que certaines personnes ont considéré que l'usage de ce mot était approprié dans le cadre pédagogique qui était le sien et qu'il n'était pas utilisé avec une intention insultante, d'autres personnes ont considéré que le mot était trop chargé négativement et ne devait pas être utilisé, peu importe l'intention derrière son usage. Cette affaire a montré des clivages importants sur ce que devraient être les limites acceptables de la liberté académique et, par extension, de la liberté d'expression en général.

En ce qui concerne l'idéal de liberté d'expression de Mill, Leary Gagné<sup>2</sup> rappelle qu'on oublie souvent que ce philosophe avait identifié des limites à cette liberté.

---

<sup>2</sup> Leary GAGNÉ, *L'antiwokisme en débats : Liberté d'expression et liberté académique*, Montréal, Éditions de la rue Dorion, 2024, p. 113-118.

Certains diront que l'utilisation de certains mots (comme celui qui commence par « N ») constitue un tort pour les personnes noires qui sont obligées de l'entendre ou de le lire contre leur gré (comme dans le cas d'un cours).

Pour reprendre l'image d'Émilie Nicolas dans une chronique qu'elle a publiée dans *Le Devoir*, ce mot est comme un bâton que l'on veut retirer des mains des personnes en position d'autorité :

Mais toi, on ne te fait plus confiance avec le bâton. Peut-être que tu te sens coupable pour les coups passés. Tu as changé, répètes-tu. Tu voudrais aussi te joindre à nos réflexions et à nos expérimentations autour du bâton. Mais dès que tu t'en approches, plusieurs lèvent les bras, prêts à parer les coups. Peut-être n'as-tu aucune intention de frapper. Mais nos corps sont encore pleins d'ecchymoses, et la mémoire traumatique est puissante. Et puis, on sait que même si tu ne veux pas blesser, il se peut qu'en jouant avec le bâton, tu nous frappes encore. Par accident. C'est qu'il te reste encore tellement à apprendre. Ta maladresse est légendaire. Il n'y a pas moyen, donc, que tu t'approches du bâton sans qu'on se braque. On ne te l'a pas enlevé pour rien, le bâton<sup>3</sup>.

Cela correspond au concept de micro-agression. Bien qu'en apparence bénigne, l'agression provoquée par l'usage de certains mots blesse par sa répétition qui, parfois, renouvelle un traumatisme. Ce pourrait être la même chose lorsque des étudiants se voient obligés, par exemple dans le cadre d'un travail ou d'une discussion, de répondre à ceux qui affirment que la théorie de la fluidité du genre est une idée non scientifique ou même carrément farfelue.

De plus, il n'est pas sûr que l'emploi du mot dans sa totalité soit toujours nécessaire à l'avancement de la discussion. L'usage d'un euphémisme peut souvent faire l'affaire sans nuire à la compréhension entre les participants tout en ménageant les sensibilités des personnes concernées. Il s'agirait au fond d'une forme de politesse comparable au vouvoiement : « L'idée de l'euphémisme est de communiquer sans ambiguïté le sens du vrai mot tout en posant, par le remplacement de ce mot, un geste de respect envers l'auditoire.<sup>4</sup> »

En réponse à cela, plusieurs diront qu'il faut distinguer le *tort* (qui est une réalité objective et mesurable) de l'*offense* (qui relève de l'appréciation subjective). Il serait difficile de déterminer si l'usage du mot qui commence par « N » constitue un tort observable et pouvant être corroboré par tous, ou une offense, c'est-à-dire un sentiment d'avoir été blessé, sentiment qui peut varier beaucoup selon les personnes, même face à une même réalité. On pourrait aussi se demander qui devrait avoir la prérogative de déterminer si un mot, un texte ou un sujet de discussion mérite ou non une place dans le cadre d'un cours. Si cette prérogative revient à la personne qui se juge offensée, il pourrait y avoir un risque de se retrouver dans une

<sup>3</sup> Émilie NICOLAS, « Comment te faire confiance avec cette arme sans me fatiguer », *Le Devoir*, 21 octobre 2021, <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/588151/comment-te-faire-confiance-avec-cette-arme-sans-me-fatiguer?>

<sup>4</sup> Leary GAGNÉ, *L'antiwokisme en débats : Liberté d'expression et liberté académique*, Montréal, Éditions de la rue Dorion, 2024, p. 93.

situation où les sentiments des étudiants auraient plus de pouvoir que le jugement de la personne experte, soit le professeur, dans l'orientation du contenu et des finalités d'un cours.

D'autres souligneront que l'usage précis des mots est un prérequis à une conversation rigoureuse. Sans cela, on risquerait de se retrouver dans une situation où des gens utilisent des mots, ou exigent que certains mots ne soient pas utilisés, afin de promouvoir une cause plutôt que pour avoir une meilleure compréhension partagée de la réalité.

Parlant d'un malaise provoqué par les récents débats autour de la liberté d'expression, Rachid Antonius et Normand Baillargeon, dans l'introduction du livre *Identité, « race », liberté d'expression*, affirment ceci :

C'est l'idée même de discussion ou de débat qui était alors remise en question et, avec elle, les critères d'objectivité ou de vérité devant les régir : en lieu et place, l'identité des locuteurs, diversement définie et comprise, devenait ce qui, *a priori*, autorisait (ou non) la prise de parole et validait (ou non) l'argumentaire avancé<sup>5</sup>.

### **Pour une défense d'une liberté académique soucieuse de ne pas choquer inutilement**

On pourrait croire que le camp des défenseurs de la liberté académique et d'expression est en opposition directe avec le camp de ceux qui veulent la réguler. Mais cela serait une erreur, à mon avis. Au lieu de camps en guerre, il faudrait plutôt parler de personnes ou groupes employant des moyens différents pour atteindre un même but, soit plus de justice sociale.

En défendant la liberté académique et d'expression, les uns souhaitent favoriser une meilleure compréhension de la réalité et une plus grande capacité à se remettre en question chez les étudiants, afin de favoriser chez eux une plus grande ouverture d'esprit et une participation plus mature et responsable aux débats sociaux.

En soulignant les limites de l'idéal de la liberté académique et d'expression, les autres souhaitent une distribution plus équitable de l'accès à la parole publique et une plus grande sensibilité face à la réalité de certaines personnes défavorisées.

Or, il est possible de satisfaire les objectifs des uns sans nuire à ceux des autres.

Sauf si on exclut certaines personnes aux opinions extrémistes, la majorité des étudiants est capable de comprendre la pertinence de la liberté académique et d'expression, en autant qu'on prenne la peine de la leur expliquer. De plus, un enseignant qui fera l'effort de reconnaître devant ses étudiants que certains mots, œuvres ou thématiques pourraient les choquer – même s'ils ne le choquent pas lui-

---

<sup>5</sup> Richard ANTONIUS et Normand BAILLARGEON, « Introduction », *Identité, « race », liberté d'expression*, Québec, PUL, 2021, p.7.

même – réduira sensiblement les risques de confrontation et de dérapages. Encore plus s’il justifie ses choix pédagogiques et montre qu’il cherche à comprendre d’autres points de vue que les siens, sans nécessairement les partager.

Au fond, ce que les étudiants demandent généralement est une *reconnaissance* de leur identité et une *sensibilité* face à leurs préoccupations, fussent-elles fort différentes de celles de l’enseignant. En ce sens, utiliser des euphémismes plutôt que des mots considérés choquants, lorsque cela est possible, et avertir les étudiants que des œuvres ou des sujets potentiellement choquants seront au programme ainsi que faire des efforts pour que la voix de plus d’étudiants soit entendue lors des échanges pourra désamorcer la majorité des conflits potentiels.

Les dérives sont évidemment toujours possibles. Certains enseignants ou étudiants pourraient essayer d’imposer leurs idées plutôt que de participer honnêtement à l’atteinte des objectifs pédagogiques du cours. Il pourrait y avoir un manque de sensibilité de la part de certains pour des idées trop différentes des leurs.

C’est pourquoi les cours, notamment en philosophie, pourraient également avoir comme objectifs une formation au débat intellectuel de qualité et à une certaine éthique de la discussion, et la transmission de vertus dites épistémiques comme la capacité à écouter le point de vue d’autrui, la dissociation de ses opinions et de son identité, l’humilité face à ses opinions, le respect face aux idées des autres, la tolérance face à l’incertitude, etc<sup>6</sup>.

Je terminerai avec cette citation de Leary Gagné, citant lui-même Monique Canto-Sperber :

[...] la liberté d’expression n’a pas de « valeur intrinsèque »; les limites imposées à celles-ci [*sic*] ne relèvent pas de principes supérieurs, mais servent plutôt à garantir le bon fonctionnement de l’échange public. En plus du tort à autrui, la société doit considérer les structures de pouvoir et les actes de prise de parole dans l’agora qui intimident les adversaires et les réduisent au silence : « En conséquence, tout est permis en matière de parole publique, sauf ce qui est dit pour empêcher les autres de parler ou pour restreindre le débat<sup>7,8</sup>.

Bref, il ne s’agit pas de s’autocensurer, mais plutôt de développer une plus grande sensibilité face à la réalité des étudiants et de pallier les limites de l’idéal de la pure liberté d’expression. Quant à savoir comment distinguer les personnes de bonne foi, avec qui on peut discuter, et les extrémistes, contre qui il faut défendre fermement ses principes, la question demeure ouverte.

---

<sup>6</sup> Normand BAILLARGEON, *Liliane est au lycée : est-il indispensable d’être cultivé?*, Paris, Flammarion, 2011, 128 p.

<sup>7</sup> Monique CANTO-SPERBER, *Sauver la liberté d’expression*, Paris, Albin Michel, 2022, p. 300-301.

<sup>8</sup> Leary GAGNÉ, *L’antiwokisme en débats : Liberté d’expression et liberté académique*, Montréal, Éditions de la rue Dorion, 2024, p. 122.